

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 / 3

## 1 – IDENTIFICATION

- 1.1 Désignation commerciale **PERMAX 250 COMBI CE**
- 1.2 Fournisseur S.A. L.A.R.C. – Z.I. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC  
Tél : 02.98.59.57.57. – Fax : 02.98.59.55.47.
- 1.3 Types d'utilisation Insecticide émulsionnable pour pulvérisation à basse pression.
- 1.4 Autres données

## 2 – NATURE CHIMIQUE DU PRODUIT

- 2.1 Composants ou impuretés apportant un danger Insecticide liquide à base de : 250 g/l de perméthrine 25/75 cis-trans, 30 g/l de bioalléthrine, 150 g/l de butoxide de Piperonyl, émulsifiants, solvants aromatiques.
- 2.2 Autres données

## 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion  
inflammable  
très toxique pour les abeilles et les organismes aquatiques.

## 4 – MESURES DE PREMIERS SECOURS

- 4.1 Consignes générales
- 4.2 Inhalation Eloigner le sujet de l'ambiance contaminée.
- 4.3 Ingestion Enlever les vêtements souillés et laver avec de l'eau savonneuse.
- 4.4 Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- 4.5 Contact avec la peau Se laver à l'eau savonneuse.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyen d'extinction CO2, mousse, eau pulvérisée si récupération des eaux d'extinction
- 5.2 Moyens d'extinction à proscrire

5.3 Risques particuliers	Articles R 233-14 à 41 du Code du travail : dangers d'incendie et risques d'explosion. Décret du 14/11/62, art. 43-44 (J.O. du 05/12/62). Voir brochure 1228 des J.O. sur le matériel utilisable dans les atmosphères explosives.
5.4 Mesures particulières de protection	Port d'un masque intégral et de vêtements de protection recommandés.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles	En cas de contamination d'un local ,l'aérer et l'évacuer .
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter toute contamination du sol et de l'eau de surface
6.3 Méthodes de nettoyage	

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation	Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation. En cas de fuite, absorber à l'aide de sable ou de sciure.
7.2 Stockage	Stocker au frais, conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Précautions	
8.2. Mesures de protection individuelle	Porter des lunettes, des gants et se vêtir d'une combinaison.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

9.1 Aspect	Liquide brun clair.
9.2 Températures caractéristiques	Point éclair : 32°C.
9.3 Solubilité	Emulsionnable, solubilité illimitée.
9.4 pH	
9.5 Pression de vapeur	
9.6 Masse volumique	Environ 1080 g/l.
9.7 Autres données	

**10 STABILITE ET REACTIVITE**

10.1 Conditions à éviter

10.2 Matières à éviter

10.3 Produits de décomposition dangereux

10.4 Autres données Stable dans les conditions normales de stockage.

:

**11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** DL 50 orale aiguë sur rat : 1980 mg / Kg**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Toxiques pour les abeilles et les organismes aquatiques.

**13 ELIMINATION**

Après d'une entreprise spécialisée et agréée.

**14 TRANSPORT**Classe : 3  
Enumération : 32 c  
Groupe d'emballage : III**15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Classement : Xn nocif, par ingestion  
Phrases de risques : R 10 , R 22  
Conseils de prudence : S 2 , S 13 , S 20/21 , S 23 , S 45**16 AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 04/07/00. Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.